

ET TOUT CELA NE REMBOURSERA PAS LA DETTE!

En effet, ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Elles vont atteindre la capacité de croissance de la Belgique.

Et elles vont avoir un impact négatif au regard des critères (dette et déficit maximum) imposés par l'Union Européenne aux États membres.

En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

La Grèce en fait la douloureuse démonstration chaque jour depuis 6 ans. La dette y est passée de 112 % en 2008 à 175 % en 2014 et son produit intérieur brut (PIB) a régressé de 22 % sur la même période.

IL N'Y A AUCUNE SOLUTION, ALORS?

Si! La seule solution passe par la prise en compte qu'une partie de cette dette est illégitime. Elle a servi à sauver les banques: qu'elles prennent en charge cette partie de la dette. Il faut aussi une révision des critères européens de déficit (3 %) et d'endettement (60 %). De nombreux États se portent bien sans s'imposer ces critères absurdes...



L'HEURE EST GRÈVE ! PLAN D' ACTIONS

6/11/2014

Manifestation nationale à Bruxelles
RDV à 11h Gare du Nord



24/11/2014

Grève tournante dans les provinces du Hainaut, du Luxembourg, du Limbourg et d'Anvers.

1/12/2014

Grève tournante dans les provinces de Namur, de Liège, de Flandre orientale et de Flandre occidentale.

8/12/2014

Grève tournante dans les provinces de Brabant wallon, Brabant flamand et à Bruxelles.

15/12/2014

Grève générale nationale



www.cgspwallonne.be



www.facebook.com/cgspwallonne



www.twitter.com/irw_cgsp

Éditeur responsable: Gilbert Lieben
Place Fontaines, 9-11 - 1000 Bruxelles

Ne pas jeter sur la voie publique!

LA CIBLE, C'EST NOUS!



MOBILISONS-NOUS!



CE GOUVERNEMENT NOUS INFLIGE LA TRIPLE PEINE

En tant que
CITOYEN

POUVOIR D'ACHAT EN DIMINUTION

- **Le saut d'index** prévu en 2015 réduira les salaires et les allocations sociales. Sur l'ensemble d'une carrière, cela représente une perte de revenu de plus de 25 000 €!
- **Hausse de la TVA** et des accises. Tous les prix vont augmenter.
- **Notre premier pouvoir d'achat**, les services publics, sont fortement attaqués. Cela signifie:
 - Moins de services rendus à la population,
 - Hausse du prix des billets de transport,
 - Pire, certains services seront supprimés, d'autres privatisés (crèches, maisons de repos, ...)
- **Plus de 2 milliards d'euros d'économies** dans les soins de santé rendront l'accès aux soins et leur remboursement quasi impossible pour beaucoup d'entre nous.
- **La majeure partie de l'austérité** est à charge de la sécurité sociale et des services publics.

En tant que
TRAVAILLEUR

TOUS SOUS PRESSION

- **Tous les salaires seront gelés** deux ans de plus et peut-être même quatre! Sans concertation et sans liberté de négociation!
- **L'évolution des salaires** ne correspondra plus à des barèmes mais à un système lié à la productivité. Ce qui augmentera bien sûr la flexibilité et l'arbitraire.
- **La pension légale est allongée à 67 ans** et il faudra 45 ans de carrière pour en bénéficier à taux plein!
 - Les pensions ne seront plus adaptées à l'évolution au bien-être. L'accès à une pension de survie est réduit.
 - Les systèmes de prépension volent en éclat, les crédits-temps et les possibilités d'interruption de carrière aussi.
- **Après 2 ans de travail**, les travailleurs à temps partiels verront leur complément chômage réduit de moitié et leur droit à la pension rabaissé. Ces mesures toucheront essentiellement les femmes.
- **Un service de travail obligatoire** est imposé aux chômeurs et aux moins-valides.
- **Tout l'effort porte sur les revenus du travail!**
Les revenus du capital ne contribuent en rien!

En tant qu'

AGENT DES SERVICES PUBLICS

SERVICES PUBLICS EN DISPARITION

- **Plus de 11 milliards d'euros d'austérité** toucheront l'ensemble des secteurs!
- **4 fonctionnaires sur 5 ne seront pas remplacés** à leur départ.
- **Le statut et l'emploi statutaire sont remis en cause.** Le recours aux intérimaires sera autorisé!
- **La pension à 67 ans pour TOUS!**
 - Avec alignement sur les pensions du privé.
 - Avec la fin dorénavant de la prise en compte des années prestées en tant que contractuel.
 - Avec la perte de la bonification en fonction des périodes d'études.
 - Avec le calcul des retraites en soixantièmes.
 - Avec la suppression de l'allocation pour les interruptions de carrière.
- **Un service minimum garanti** en cas de grève sera imposé en dépit de la sécurité de tous.
- **Des services publics entiers supprimés**, privatisés, exsangues, ...

